

# Lettres de Morin, secrétaire de Masséna, an 7 de la République

Autor(en): **Schlumberger-Vischer, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde**

Band (Jahr): **29 (1930)**

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-114252>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Lettres de Morin, secrétaire de Masséna,  
an 7 de la République.**

Publiées par

E. Schlumberger-Vischer.

---

Les lettres reproduites ci-après font partie de l'importante collection d'autographes de Monsieur Henri Fatio à Genève. Monsieur Fatio a bien voulu nous confier ces documents en vue de leur publication; nous lui en exprimons ici notre vive reconnaissance.

Le traité signé au mois d'août 1798 entre la République française et la Suisse contenait un article selon lequel les troupes françaises devaient évacuer le sol de l'Helvétie à la fin de cette même année. Mais vers cette époque la France se voyait derechef menacée par ses adversaires. Les efforts de l'Angleterre pour réunir les ennemis, aboutirent et la seconde grande coalition fut conclue grâce à ses efforts.

Déjà l'Autriche et la Bavière concentraient leurs troupes vers la France, tandis que de leur côté les Russes marchaient vers l'Allemagne et l'Italie du Nord. En retirant les troupes françaises de la Suisse, la liaison entre les armées du Directoire, en Hollande et celles en Italie aurait été coupée; c'était donc d'intérêt primordial de conserver les positions en Suisse. Non seulement cette clause du traité concernant l'évacuation ne fut point respectée, mais en dehors de cela un second traité, signé le 30 novembre de cette même année, exigea des Suisses la mobilisation d'un corps auxiliaire de 18 000 hommes équipés et payés par la France.

Tous ces événements contribuèrent à faire grandir le mécontentement des Suisses envers ceux qui avaient envahi le pays comme libérateurs au moment de la chute des oligarchies et du changement de la constitution.

Les troupes françaises ne s'étaient point bornées à prêter leur aide pour l'institution du nouveau régime. Leurs généraux et leurs commissaires recevaient bientôt les ordres de remplir les caisses vides de l'armée par l'imposition de contributions fort lourdes, d'autant plus pénibles que par cette longue occupation le pays se voyait arriver à la fin de ses ressources. Le Directoire ne pouvait continuer à ignorer l'état d'esprit de la nouvelle République sœur. L'ambassadeur helvétique à Paris, Zeltner, lui avait longuement exposé la triste

situation de son pays, et l'écrivain Lavater publiait d'énergiques remontrances contre les actes despotiques du gouvernement français. Il fallait donc se résoudre à donner quelque satisfaction ne fût-ce qu'en apparence.

Jusqu'à cette époque les troupes françaises en Suisse avaient été placées sous le commandement du général Schauenbourg. Cependant vers la fin de l'année 1798, le Directoire inquiet par l'opinion publique et désireux de la raffermir, procéda à quelques mutations dans le commandement de ses troupes<sup>1)</sup>. C'est alors qu'il nomma Masséna général en chef de l'armée d'Helvétie et Jourdan chef de l'armée du Danube. Masséna reçut sa nomination à Antibes, d'où il se rendit immédiatement à Friedberg pour prendre contact avec le général Jourdan, puis il arriva à Zurich le 2 décembre.

Sur l'ordre du Directoire, Masséna avait envoyé un de ses aides de camp faire la reconnaissance de la ligne qu'il était chargé d'occuper par ses troupes. Cette mission fut confiée au chef de bataillon Reille.

Si la discipline de cette armée était meilleure que celle de l'armée d'Italie<sup>2)</sup>, parcontre l'équipement, les munitions et surtout l'approvisionnement laissait fort à désirer, en sorte qu'elle se trouvait dans un état de dénuement complet. Les compagnies avec lesquelles le Directoire avait passé des contrats pour la fourniture d'équipement et de vivres ne livraient plus rien. La solde était arriérée<sup>3)</sup>. Il s'agissait donc de se procurer d'urgence les fonds nécessaires, soit en France, soit en pays occupé. Le général Schauenbourg<sup>4)</sup> et le commissaire Rouhière<sup>5)</sup>, en frappant celui-ci de contributions décrétaient les dédommagements par lesquels les Suisses avaient à prouver leur reconnaissance à leurs libérateurs. Les contri-

1) Koch, mém. de Masséna, vol. III p 61.

2) Koch, mém. de Masséna, vol. III p. 72, 73.

3) Pour la campagne de 1799 lire Hennequin: Zurich 1799 qui donne une liste détaillée des œuvres, biographies et manuscrits consultés. Schweizer Kriegsgeschichte, Heft 8. Hauptmann Nabholz: Die Schweiz unter Fremdherrschaft 1798—1813.

4) Schauenbourg Alexis Balthazar Henri Antoine, né le 31 juillet 1748, mort le 1<sup>er</sup> septembre 1832 à Strasbourg, officier général.

5) Rouhière, commissaire ordonnateur en chef au quartier général à Berne.

butions ainsi imposées aux villes, aux couvents et aux citoyens des principales villes étaient des plus fortes. Même les cantons qui n'avaient point fait opposition au nouveau régime devaient sentir que la protection et l'aide des Français n'étaient pas desintéressées. Les exigences du Directoire agrandies encore par leurs agents et les requisitions de l'armée firent vite d'appauvrir le pays. Des révoltes éclataient partout.

Pour tranquilliser les esprits en Suisse le Directoire décida à changer les agents qui avaient le plus contribué à augmenter l'irritation contre l'armée française. Rapinat particulièrement s'était fait des ennemis par sa conduite insolente. Il fut destitué de ses fonctions et devint commissaire civil auprès de l'armée. La conduite des affaires politiques fut confiée à un ministre plénipotentiaire. Le gouvernement y nomma Henri-François Perrochel, qui arriva à Lucerne, siège du Directoire helvétique le 9 novembre 1798. Par son caractère conciliant le nouveau ministre sut en peu de temps rétablir les bonnes relations entre les deux républiques.

Afin de se procurer des informations plus exactes sur la conduite de Rouhière et de Rapinat, le Directoire expédia entre autres en Suisse les citoyens Larrau et Morin. Larrau partit muni d'instructions « particulières et secrètes », exposant les griefs contre les agents auprès de l'armée et donnant des indications détaillées pour mener une soigneuse et discrète enquête. Morin remplissait les fonctions de commissaire du gouvernement et suivait le général en chef pendant les opérations de son armée en Suisse. Il rendit compte de ses impressions et des évènements auxquels il assistait à l'ordonnateur Alexandre à Dijon <sup>5 a</sup>). Morin considère lui-même sa mis-

---

<sup>5 a</sup>) Alexandre, Charles Alexis, né à Paris le 8 décembre 1759 commandant du bataillon des Gobelins, un des acteurs de la journée du 10 août, commissaire des guerres à l'armée des Alpes. Le 21 juin 1792 Hérault de Séchelles, au nom du Comité du Salut Public, le proposa à la Convention pour les fonctions de Ministre de la Guerre. Billaud-Vareennes le fit écarter. En l'an VII il devint chef de division aux Ministère de la Guerre, puis chef de Division des Droits Réunis. En 1814 sous la première Restauration il était inspecteur général de cette administration. En 1815 Louis XVIII le nomma directeur des contributions directes du Département du Haut Rhin. Il mourut à Paris le 27 décembre 1825.

Cf. Aulard, Recueil des Actes du Comité du Salut Public V p. 35.

sion comme « infiniment délicate, il s'agit de faire rendre des comptes et d'organiser tous les services qui sont, dit-on, dans un état pitoyable »<sup>6</sup>).

C. N. Morin, né à Lyon an 1768, fut premier magistrat civil à l'armée du Var en l'an 2 et 3, plus tard le gouvernement le nomma liquidateur des dépenses arriérées de la guerre en l'an 5 et 6, puis il fut appelé auprès de l'armée d'Helvétie en l'an 7 et 8. L'année 1814 le voit comme chef de la première division de la police générale du royaume. Il mourut à Paris au commencement de l'année 1835.

*Instructions particulières et secrètes pour le Comm[issai]<sup>re</sup>  
Larrau.*

Dès que le Comm<sup>re</sup> Larrau sera arrivé à l'armée, il s'accréditera d'après les instructions ci-après. Il aura cependant le plus grand soin de conserver les dehors de bienveillance, de franchise et de politesse qui lui sont ordinaires et dont il sera essentiel de ne pas s'écarter dans les circonstances.

Si l'on en juge d'après tout ce qui a été rendu public, il paraît que trois personnages, les citoyens Rap[inat], Sch[auenbourg] et Rou[hière] ont par leur conduite rude parfaitement réussi à se concilier le mépris ou la haine universelle. Il faudra étudier avec le plus grand soin quelle est véritablement l'opinion à leur égard.

Si l'on désire savoir quels sont les principes du successeur de Rou[hière] sans blâmer ceux de ce dernier, ni même ceux de qui que ce soit, il faut assurer positivement que quant à la moralité et au civisme ceux du successeur sont aussi bons qu'on peut le désirer. Quant à la manière d'administrer, le temps et les circonstances la feront connaître. Liberté à chacun d'en porter le jugement qu'il voudra.

Il paraît assez constant que Rou[hière] est d'un caractère fâcheux donc, insolent. Il faudra en cas d'évènements, lui opposer de la politesse mêlée de beaucoup de fermeté et éviter avec le plus grand soin, quand son service sera remis, de lui laisser prendre l'initiative de quoi que ce soit en matière

---

<sup>6</sup>) Lettre de Morin à l'ordonnateur Alexandre à Dijon 13 Pluviose an 7.

d'administration, il faudra encore examiner et s'informer de ceux qui ont le plus particulièrement sa confiance, et en leur insu, pour en faire au besoin l'usage convenable.

Quelqu'un de fort instruit assure qu'il régnait beaucoup d'opposition entre les militaires et les administrateurs, et que c'était une source de désordre et peut-être de scandale. On ajoute que Rap[inat] et Sch[auenbourg] sont dans des principes très contraires à l'Adm[mistrat]ion et aux Comm[issai]rs des Guerres, qu'ils s'en sont expliqués d'une manière aussi forte que peu obligeante dans différentes lettres écrites au Ministre de la Guerre. Sur ce point il faut chercher à les ramener par la douceur, la persuasion et surtout par la bonne conduite, il faut assurer que le nouvel ordonnateur n'est pas homme à souffrir les malversations de ses collègues, que dans ce cas il sera le premier à se faire vivement et complètement justice, mais qu'il ne souffrira pas non plus qu'on les vexe et qu'on les déconsidère sans de justes motifs, que plein d'une juste déférence pour le général en chef et les officiers Généraux et supérieurs de l'armée, désireux de se concilier leurs affaires, leur estime et même leur amitié, il n'est nullement disposé à quitter mille fois sa place plutôt que de souffrir qu'il soit porté atteinte à sa dignité et à la considération sans lesquelles elle ne peut ou ne doit pas seulement opérer le bien mais même mieux.

Il est nécessaire d'étudier avec le plus grand soin quelle est la position particulière du C. Rapinat et si comme le disait dernièrement un Gouvernant il est en effet *usé*. Puisque l'on envoie un ministre plénipotentiaire en Helvétie, sa mission ne peut pas tarder à finir si déjà elle n'est pas expirée. Il faut donc tâcher de préciser quelle est cette politique et si l'existence politique du personnage touche à sa fin.

Si l'on cherchait à savoir, si le nouvel ordonnateur n'est pas revêtu de pouvoirs autres que ceux de sa place comme chef de l'Adm[inistration] de l'armée, sans s'expliquer à cet égard il faut donner à entendre que cela peut être, qu'il paraît être chargé de quelque mission secrète auprès du Directoire Helvétique et même auprès de l'armée, mais que d'après ce que l'on a pu découvrir, il est probable qu'il ne déploiera ses pouvoirs et n'en fera usage que suivant les circonstances. — Tout cela

doit nager dans le vague et dans l'incertitude. Il faut bien se donner de garde de rien articuler de positif, mais seulement donner à penser et faire sentir que ce que l'on peut savoir, on ne le tient pas de l'ordonnateur lui-même mais de quelques personnes en France et à portée d'être bien instruites, qui ont laissé échapper des demi-mots que l'on a recueillis avec soin.

Il faudra retenir pour l'ordonnateur et ses bureaux un logement modeste, si celui de son prédécesseur est convenable et susceptible d'être conservé, il faudra le garder, quant à sa manière de vivre, il est probable qu'il s'arrangera comme pour ses collègues que pour 2 à 3 semaines qui sont des amis particuliers pour vivre chez un traîteur où ils pourront [être] servis avec décence mais sans luxe et à un prix raisonnable.

Si les secrétaires sont logés chez les Citoyens suisses comme cela est assez l'usage en pays regardé comme conquis, il faudra leur retenir des logements conformément à leur grades, en voici la note.

*Considérez les 3 premiers comme chefs, les autres comme sous-chefs:*

Paris, Lelne, Viande, Denois, Beauvisage, Pauten, Chauviz.

*Employés ordin. de 1<sup>re</sup> classe:*

Foucault, Hamot, Charier, Gutard, Henry.

*Employés ordin. de 2<sup>me</sup> classe:*

Alexandre, Loriez, Bandrini, Boyer.

P. et ce Vidrame en leurs qualités de garçons de bureaux seront logés comme on pourra au bureau.

L'ord[onnateu]<sup>r</sup> partira le 15 Vend[émiai]<sup>re</sup> au plus tard. Il passera par Genève où il attendra du com. & ..... des lettres dont le contenu aux présentes instructions.

S'il n'est pas sûr de la poste, ou s'il a des motifs pour désapprouver la conduite de ses agents, il pourra m'envoyer quelqu'un de confiance chez Berseth à la Couronne d'Or, où je suis logé.



(3 mars 1799.)

Zurich, le 12 Ventôse an 7 Rép.

J'ai reçu depuis quelques jours votre lettre, mon digne ami, elle avait été retardée en route, et moi j'ai tardé plus encore à y répondre. Vous n'accuseres pas mon attachement, ma sincère amitié, de cette lenteur, vous rejetterez cela sur une suite active d'affaires d'une nature difficile et désagréable.

Aujourd'hui que nous sommes en l'air, pour me servir d'une expression vraie, je serai inexcusable si je ne m'entretenais un peu avec vous.

L'on dit et cela paraît sûr que Jourdan a commencé son mouvement le 11 pour s'emparer des montagnes noires<sup>7)</sup>: Cette armée est en pleine marche depuis deux jours, le treize le quartier général part d'ici et je crois que le 16 j'aurai le plaisir de vous écrire de la capitale des Grisons.

D'après les instructions de notre G[énéral]<sup>al</sup> cela n'est pas la guerre, je trouve moi que cela y ressemble beaucoup et si dans quinze jours l'empereur [d'Autriche] n'a pas stipulé la paix, l'affaire engagée de cette manière deviendra générale.

Au reste, il faut en finir et tout est au mieux sous ce rapport. Je serai fort étonné si nous n'avions les plus prompts et les plus étonnants succès; nos soldats pleins de santé, de vigueur, d'enthousiasme brûlent après le moment d'en venir aux mains, leur esprit est excellent et je crois que leur conduite sera sage, s'ils sont maintenus. Quelles armées que les armées françaises. Que ne puis-je porter le même témoignage de toutes les parties qui y sont étrangères, de l'administration surtout! celle-ci est dans le plus pitoyable état.

On a laissé cette armée dans le dénuement le plus absolu: argent, subsistances, transports, artillerie, non le personnel, mais bien le matériel, tout manque.

Nous devons 1 600 000 frs. pour la solde et nous n'avons soit réellement soit en espérance qu'un million.

Nous devons tirer nos subsistances de France, c'est-à-dire que pour que l'armée vive, le grain a un espace de 60 lieues à parcourir et nous n'avons aucun approvisionnement, nous

<sup>7)</sup> Marès, précis historique de la camp. du gén. Masséna, dans les Grisons et en Helvétie. Paris an VII.

avons seulement sur le devant (sur le derrière non) pour douze ou quinze jours d'approvisionnement. Point de transports assurés pour franchir cette distance, seulement des réquisitions sur le pays.

Notre artillerie est aussi traînée par des chevaux et des hommes de réquisition. Encore ne songeons-nous pas à organiser les réquisitions et à les faire surveiller et montrer par le moyen des Français. J'en ai fort senti l'indispensable nécessité, et ce service sera organisé aujourd'hui.

Voilà notre position, elle n'est rien moins que belle; heureusement les Français surmontent tout.

Vous avez raison, mon ami, de me dire que j'en verrai de belles et que j'aurai à vous raconter un jour. Effectivement cela seul peut se raconter, le papier ne le supporterait pas. Non que j'attribue de grands torts et que je fasse de grands reproches aux administrateurs militaires, les plus cruels tombent sur la commission civile qu'on vient d'organiser.

L'institution mieux combinée, et confiée à des hommes purs et instruits, eût pu être utile; mais elle est mauvaise par le point important: que cette commission a une caisse qui lui appartient; dès ce moment on devait sentir que cette caisse serait pour elle un objet de prédilection, et qu'elle l'administrerait (ou la désadministrerait) et négligerait l'armée; c'est ce qui est.

Les administrateurs qui font prendre de pareilles mesures connaissent bien peu les hommes ou sont bien perfides.

D'ailleurs je ne puis pas m'extasier sur les hommes qu'on emploie, d'un côté c'est U....., ce mot comporte toute ma pensée, et de l'autre un ancien receveur général, un conseiller au parlement de ..., au fond ces hommes n'ont pas les premières notions... d'administration militaire. Ne puis malgré mon envie de me fier à eux; elle se trouve en défaut par mille raisons que vous savez aussi bien que moi. A la forme des calambourds, les Messieurs qui roulent dans leurs bouches et sur leurs lèvres contrastent d'une manière scandaleuse avec la sévérité et la franchise qui doit caractériser l'administrateur éclairé et républicain. *Quo usque?*

Quant à moi, mon ami, comme je ne suis chargé que de surveiller, de conseiller, je le fais avec circonspection, modération, et toutes les rimes en nom. Je ne me compromettrai

pas. J'ai reçu au reste une lettre d'un de nos amis S...., qui m'écrit: « *ne remuez pas les turpitudes de vos devanciers, vous vous brûleries.* »

Vous connaissez au reste ma manière de voir, *le mal fait est irréparable*. Je conseille donc pour l'avenir: Dieu veuille que je sois un peu écouté! On change de ministre, j'aurai plus de liberté avec celui-ci, car avec l'autre j'avais bouche close, l'état de l'armée est son seul ouvrage; j'aurai donc eu pour confident du désordre que j'aurai révélé, celui qui en est l'auteur.

En voilà, mon cher ami, assez pour une fois, peut-être trop, car j'ai laissé rouler ma plume, peut-être trop vite pour la peine que vous aures de me lire.

Je vous prie de me rappeler au souvenir du cit. P[ar]is car je crois que vous devez être en correspondance réglée. Je me dis de cœur et d'âme tout à vous pour la vie.

P. s. Le cit. Drouilly vous salue, j'espère le faire employer utilement.

(11 mars 1799.)

Lenzbourg, le 21 Ventôse an 7.

*Larrau à l'Ordonnateur Alexandre.*

Mon cher Ordonnateur, Ce n'est que depuis peu de jours que le Citoyen Morin m'a fait parvenir la lettre que vous m'avez adressée sous son couvert et mon changement de résidence m'a empêché d'y répondre plus tôt.

J'ai quitté Lucerne pour remplir les fonctions d'ordonnateur de la II. division de l'armée dont le quartier général est ici. Elle n'a pas encore fait du mouvement, mais celles qui ont donné, ont complètement battu les Autrichiens. Les nouvelles du 17. nous apprennent que la veille le fort de Luziensteig qui défendait le passage des Grisons et qui était regardé comme imprenable n'a pu résister à l'impétuosité et à la bravoure des Français. Le même jour 17, Coire, capitale des Grisons, et plusieurs points très importants ont été pris. L'ennemi qui avait l'avantage de la position et de l'Artillerie, s'est battu avec un acharnement sans égal. Il a eu un grand nombre de tués et plus de cinq mille hommes faits

prisonniers ; de ce nombre se trouve le Général Auffenberg<sup>8)</sup>, un colonel, un major et nombre d'officiers. Nous avons eu ici hier et aujourd'hui 2000 prisonniers qu'on conduit à Besançon, les autres passeront successivement demain et jours suivants pour se rendre à la même destination.

J'attends toujours avec impatience le résultat des nouvelles démarches que vous m'annonciez avoir faites pour moi, mes dispositions à cet égard sont toujours les mêmes.

Rostaing a quitté Bâle, mais j'ignore encore où il est. Donnez-moi, je vous prie de vos nouvelles et soyez toujours bien convaincu du véritable attachement que je vous ai voué pour toujours.

Larrau.

(19 mars 1799.)

Coire, le 29 Ventôse an 7 Rép.

Je vous dois mon ami, le récit de tout ce qui s'est passé autour de moi depuis quinze jours, le voici : vous pouvez compter sur la véracité des faits et de notre position actuelle.

Ensuite des ordres positifs du Directoire exécutif portant que le général en chef sommerait le commandement autrichien de faire évacuer le pays des Grisons par ses troupes ou qu'il les en délogerait de force, la Sommation a été faite dans la nuit du 15 au 16. Le matin l'attaque a eu lieu.

Nos troupes devaient passer le Rhin au gué sur quatre points. Le général Oudinot<sup>9)</sup> qui commandait une colonne

---

<sup>8)</sup> Auffenberg (Franz Freiherr von), né en 1749 à Ottingen (Bavière), entra au service en 1766, lieutenant colonel au régiment Kinsky N° 47 en 1793, colonel et chef de ce régiment en 1794, général major en 1797, feld-maréchal-lieutenant en 1800. Commandait une division dans le corps de Mack, en 1805. Suspendu après l'affaire de Wersingen (8 octobre 1805) où Lannes et Murat le surprirent et lui infligèrent une défaite. Gracié et pensionné en 1808 (Hüffer, Quellen II p. 23).

<sup>9)</sup> Oudinot (Nicolas-Charles), duc de Reggio, né à B... en 1767. Chef d'un bataillon de volontaires ca. 1791, fit les guerres de la Révolution. Devint général de Division en 1799 à l'armée d'Helvétie. Il se distingua au siège de Gênes en 1800. En 1808 à Erfurt Napoléon le présenta au Czar comme le bayard de l'armée française. Il se rallia à Louis XVIII et mourut en 1847.

de la droite, devait passer le gué au dessous d'Azmos, et devait couvrir le chemin de Feldkirch et attaquer par les flancs le poste redoutable du Lucisteig... qui défendait la route de Coire.

Un chef de demi-Brigade qui devait avec son corps passer le gué à Asmos<sup>10)</sup>, devait attaquer de front (le Lucisteig).

Le général Lorge<sup>11)</sup> qui devait passer le gué au bac, devait attaquer le Lucisteig par les derrières.

Le général Ménard<sup>12)</sup> qui devait passer le gué à la hauteur de Mayenfeld devait seconder l'attaque de Lorge et éclairer la grande route de Coire.

La division entière du général Lecourbe<sup>13)</sup> devait se poster dans les deux Engadines et s'emparer de Finstermünster, poste extrême des Grisons du côté du Tyrol; une colonne de de l'armée pendant que la gauche devait s'appuyer sur une colonne de l'armée du général Jourdan<sup>14)</sup> au dessus de Schaffhausen.

Telles étaient les dispositions militaires; les quatre colonnes qui devaient guérer le Rhin se présentent le 16. à la pointe du jour, les gués avaient été reconnus praticables deux jours au-paravant: néanmoins un seul a pu être passé, celui du général Oudinot.

J'avais suivi par un mouvement de curiosité le général en chef au gué d'Azmos. Le courage et les efforts de nos soldats n'ont pu vaincre les obstacles que leur opposaient la rapi-

<sup>10)</sup> Azmoos.

<sup>11)</sup> Lorge Jean Thomas Guillaume baron de, né à Caen 1767, mort en 1826. Entra dans un bataillon de volontaires en 1790, en 1793 général de brigade, il prit part à presque toutes les campagnes jusqu'en 1815.

<sup>12)</sup> Mesnard (Philippe-Romain) né le 24 octobre 1750 à Liancourt (Oise) enrôlé au régiment de Champagne en 1795, il a fait toutes les campagnes de la Révolution. Il devint général de brigade en 1798. Retraité en 1806 pour ancienneté il mourut à Paris en 1840.

<sup>13)</sup> Lecourbe (Claude-Jacques) né à Lons le Saunier en 1759. Se distingua à Hondschoote, Wattignies, Fleurus et surtout à la bataille de Zurich. Commandant en second de Moreau en 1800. Après le procès de ce dernier il fut en disgrâce. Mort en 1816.

<sup>14)</sup> Jourdan, maréchal, comte Jean-Baptiste, né à Limoges 1762, mort en 1833. Général de Division en 1793, vainqueur de Fleurus 1794 commanda l'armée du Danube 1799; battu par le prince Charles il fut remplacé par Masséna. Pair de France en 1819.

dité et la force du Rhin, ils ont rétrogradé: nous avons eu quelques noyés.

Les généraux Meynard et Lorge n'étaient pas plus heureux, leur passage ne pouvait s'effectuer, ils étaient même vivement canonés par l'ennemi.

Il était midi, les choses étaient dans cet état peu avancé, le général a alors changé son plan d'attaque, il a appelé près de lui à Azmos la brigade du général Lorge et lui a fait passer le Rhin sur un pont préparé à l'avance, et que le général avait ordonné qu'on jetât voyant que les gués ne pouvaient se passer.

A deux heures ce passage a eu lieu, à trois nos troupes commandées par le général en chef étaient au pied du Lucisteig et commençaient l'attaque, à sept heures le poste est tombé en notre pouvoir.

La irréflexion se porte sur la facilité ou pour mieux dire sur la non résistance qu'a fait l'ennemi à notre passage et à notre jetée du pont d'Azmos.

Cela ne peut s'expliquer que par la certitude où croyait être l'ennemi de nous repousser et de culbuter nos troupes dans le Rhin.

La prise du poste de Lucisteig nous a valu cinq pièces de canons et 800 prisonniers.

On s'est battu avec acharnement de part et d'autre; le commandant autrichien s'est fait tuer plutôt que de se rendre. Nos soldats ont fait leur manœuvre favorite, ils ont escaladé la montagne, tourné les redoutes et emporté le fort la bayonnette à la main.

L'occupation de ce fort [Luziensteig] nous ouvrait la route de Coire. Le lendemain le général en chef est parti du Lucisteig pour marcher sur Coire. Le général Ménard devait se joindre à lui aussitôt que le pont de Zoolbrück serait évacué par l'ennemi, en passant sur le pont.

Les ennemis ont fait trois fois une vive résistance sur divers points où ils ont pris position, mais ils en ont été débusqués avec perte.

La troisième fois surtout, les Autrichiens, leur général à leur tête, avaient pris une forte position en avant de Coire; ils ont été attaqués par nos troupes, l'affaire a été longue,

mais ils ont été complètement battus et mis en pleine déroute. Leur position est devenue même très difficile, car nos grenadiers avaient cerné leur armée en longeant ses flancs et en se jetant dans le chemin du Tyrol derrière Coire.

Le résultat de cette journée a été la prise de toute l'artillerie ennemie qui se portait à 20 pièces de canon environ, de leur munitions de guerre et de bouche, de trois drapeaux, du général commandant, de son état major, du colonel et du lieutenant colonel du régiment de Bruhainville.. on peut porter à 3500 les prisonniers de ce jour.

L'armée est entrée à Coire à 6 heures du soir.

Pendant que ceci se passait au centre, à la droite le général Oudinot qui avait passé le Rhin le 16 a été attaqué par l'ennemi qui s'opposait à ce qu'il prît position sur la rive droite. L'ennemi a été battu et a perdu cent prisonniers.

Le lendemain l'ennemi avec des forces bien supérieures est venu attaquer de nouveau le général Oudinot, il l'a enveloppé de toutes parts; la position de ce général était en quelque manière désespérée, les cartouches lui manquaient, c'en était fait de sa troupe et de lui, si ce brave homme — réunissant tout son sangfroid et son courage —, n'eût ordonné une charge générale que lui-même a effectuée à la tête de deux escadrons de cavalerie.

L'ennemi a été culbuté de toutes parts, on lui a enlevé deux canons et fait douze cents prisonniers; peut-être eût-il subit totalement le même sort, s'il n'eût eu ses retranchements de Ferkile [Feldkirch] pour se mettre à couvert. De son côté le général Lecourbe n'était pas moins heureux, il chassait les Autrichiens de toute partie supérieure des Grisons, les battait, les dispositions étaient même si bien prises, que l'ennemi se trouvait toujours cerné.

Il a pris dix ou douze pièces de canons et a fait plus de trois mille prisonniers autrichiens.

Il a eu à combattre beaucoup de paisans armés, il leur a enlevé au moins 20 drapeaux, ou si vous aimez mieux vingt bannières. Les revues portent le nombre des officiers pris jusqu'à ce jour à 112.

Tel était l'état des choses il y a huit jours; depuis, le général Lecourbe a essuyé un échec, sa droite qui devait être

couverte par l'armée d'Italie, je veux dire par une colonne de cette armée, s'est trouvée livrée à l'ennemi, parce que le général Moreau a donné contr'ordre à cette division de marcher. Le général Mainoni qui commandait là, a été enlevé avec une centaine d'hommes. L'ennemi s'est contenté de ce coup de main et n'a pas reparu.

La gauche de l'armée n'a pas été inquiétée et attend les mouvements de Jourdan pour marcher.

La guerre est définitivement décidée, car en même tems que nous la déclarions à l'empereur, l'archiduc Charles<sup>15)</sup> donnait ordre à notre envoyé près la diète de Ratisbonne (Bacher)<sup>16)</sup> de quitter le pays.

Notre armée est dans l'impossibilité de marcher. Je vous ai parlé du dénuement absolu de l'armée et de la crainte que j'avais qu'elle ne manque de subsistances. Mes craintes sont réalisées, des colonnes entières n'ont pas reçu de pain depuis six jours et les états de situation de toute l'armée portent les aprovisionnements depuis Basle jusqu'à Coire et depuis Pontarlier jusqu'à Schaffhausen à 3 mille 9 de grain. Il y a seulement de quoi nourrir l'armée active six jours, que deviendra-ce ensuite? que deviendront les troupes restées en Suisse?

L'insouciance ou la perfidie de l'ex-ministre a compromis cette armée, je dis plus, le sort de la campagne qui va s'ouvrir, car il est impossible que celle-ci fasse aucun mouvement. Que feront alors les armées d'Italie et du Danube qui doivent s'appuyer à sa gauche et à sa droite.

L'on a sans doute compté sur les réquisitions dans le pays conquis, mais c'est là le calcul de la plus stupide ignorance; qui pouvait ignorer que les Grisons et le Tyrol sont des pays absolument sans ressources?

Le général abattu par cet état de pénurie, par la faiblesse ou la mauvaise foi des administrateurs, par les contrariétés et l'ineptie du commissaire civil et par d'autres circonstances qui

<sup>15)</sup> Charles d'Autriche, général Autrichien, fils de l'empereur Léopold II, né en 1771, mort en 1847.

<sup>16)</sup> Bacher, Jacques-Augustin Théobald, secrétaire de légation, né à Thann, Haut-Rhin, le 17 juin 1748, mort à Mayence le 15 novembre 1813, secrétaire de l'ambassade de France en Suisse, agent de la République française à Bâle en 1793, chargé d'affaires à Ratisbonne en l'an VI.



tiennent au militaire, a fait partir hier sa démission au Directoire, il veut qu'elle soit acceptée et elle le sera.

Ce pauvre F... il est coulé bas, il est perdu; c'est le plus faible des hommes et le plus mince des administrateurs; plier des lettres, faire des bordereaux, donner des ordres de service tant bien que mal, voilà tout son talent et quand il a fait cela il croit avoir administré; il doit être en ce moment cruellement désabusé.

Au moment où l'armée devait quitter Zurich, je parlai à tout le monde de faire acheter de suite dans tous les marchés avoisinant la partie du lac de Constance qui touche à la Souabe des grains et de les faire filer par le lac jusqu'à St. Gall; on ne me comprit pas où l'on ne voulut pas me comprendre.

Le mal est fait actuellement, et il n'est au pouvoir d'aucune puissance d'aprovisionner cette armée avant un mois; on aura perdu le tems le plus précieux.

Que croyez-vous que fasse dans ces circonstances difficiles le Comm[issai]<sup>re</sup>civil? Il court les rues de Coire comme imbécille, s'informe si le pain est bon, si on le fait, arrête le soldat qui a un trou à son habit, un sous-commis d'un sous inspecteur ne s'occuperait pas à des niaiseries pareilles.

Au reste, comme il n'y a rien à prendre ici, il joue l'honnête homme à peu près avec la même gaucherie qu'une catin joue la femme honnête.

Vous me demanderez sans doute ce que je fais moi-même; vous le pressentes, je gémiss sur tant de sottises et suis à concevoir comment la machine poussée par ce tas d'imbécilles peut se soutenir, je gémiss et sur les ridicules prétentions de ces figurées et sur les résultats funestes qui en découlent, car le soldat, au milieu de tout cela, meurt de faim.

Il est à croire que je ne ferai plus un long séjour ici, j'ai demandé instamment mon rapel. Je vous ai écrit une première lettre, veuillez mon ami, m'en accuser la réception ainsi que de celle-ci.

Si vous écrivez au cit. P. veuillez me rapeller à son souvenir. Je me dis pour la vie tout à vous

M.

(27 mars 1799.)

Coire, le 7 Germinal an 7 Rép.

Je rentre en Suisse avec le général en chef.

Jourdan dans sa retraite forcée <sup>17)</sup> ayant oublié de couvrir la Suisse par une division de son armée, laissa l'entrée libre aux Autrichiens depuis la frontière du lac de Constance jusqu'au dessous de Schaffhousen. Le général Masséna ne laisse dans les Grisons que ce qui est indispensable pour la défensive, et fait marcher à grandes journées le reste de ses troupes pour opposer sur ce point quelque résistance à l'ennemi. Je pars avec lui dans une heure, c'est à dire à dix heures du matin. Vous voyez combien notre position militaire est changée, où nous mène une faute. Jourdan! Jourdan!

Je vous informerai des évènements ultérieurs, dans le moment l'ennemi nous menace, nous attaque même sur les points dont je viens de vous parler.

Cette lettre n'est que pour vous. Votre dévoué ami

M.

Adresse :

Au citoyen Alexandre

Commissaire Ordonnateur

Dijon

Armée de Suisse 5<sup>e</sup> Division.

(19 avril 1799.)

Zurich, le 30 Germinal an 7 Rép.

Nous apprenons, mon ami, par le télégraphe que Sieyès vient d'être nommé Directeur; dans quels moments difficiles il prend les rênes du gouvernement. Voici actuellement notre position en Suisse car il ne faut plus parler des Grisons ni des Engadines qui sont au pouvoir de l'ennemi. L'ennemi tient le Zolbruk et Ragazt, il s'avance jusqu'à Wallenstadt, ainsi il a un pied dans la Suisse. Cette position menacerait de couper la ligne et de séparer Lecourbe qui se trouve à Bellinzona, on vient donc de lui ordonner de faire sa retraite par le Gothard.

<sup>17)</sup> Après l'échec de Stockach 25 mars 1799.

L'ennemi fait continuellement des mouvements; des rapports auxquels on ne peut refuser quelque croyance annoncent que les Autrichiens ont traversé le Simplon et ont fait passer aux insurgés du haut Vallais plus de deux mille hommes. Si ce mouvement était suivi, le plan de l'ennemi serait de se jeter dans la cy-devant Savoie.

Que faire au milieu de toutes ces trouées qui s'effectuent lentement, mais auxquelles on ne peut pas parer? Reprendre l'offensive: — pour cela il faut des armées, et nous n'en avons plus, je dis que nous n'en avons plus car celle qui est en Suisse, obligée de garder une ligne en demi cercle de plus de 150 lieues, n'est plus une armée.

La retraite me paraît donc inévitable, non pas de la Suisse entière mais de toute cette partie qui est en delà de la Reuss.

En prenant position sur la Reuss, nous avons une armée, et nous pourrons livrer bataille à l'ennemi. Mais quelle sensation ce mouvement produira en Suisse et même en France.

Outre l'avantage de pouvoir attendre l'ennemi en ligne, j'y trouve encore celui de nous ménager une retraite sûre et facile, et il n'est pas d'une petite considération qu'il ne nous reste plus qu'une armée, celle du Danube, et qu'il ne faut pas la compromettre en pure perte.

Ces réflexions vont être soumises au Directoire exécutif; il n'y a pas un sentiment de timidité dans cette manière de voir, mais elle tient aux mouvements rétrogrades des autres armées; dès lors qu'il n'est plus possible de reprendre l'offensive, il faut s'assurer une défensive importante et qui ne compromette pas l'armée.

Vous aures de mes nouvelles avec exactitude ou plutôt de celles de cette armée.

Nous avons toujours ce coquin de R... quel scandale!

Je me dis tout à vous

M.

Mes amitiés au Cit. Paris.

(21 avril 1799.)

Bâle, le 2 Floréal an 7 Rép.

Depuis ma dernière lettre, mon ami, notre position a bien changé, elle s'est méliorée sous le rapport militaire, mais nous

n'avons rien gagné sous le rapport politique; toujours des troubles et des agitations, la Suisse ne nous pardonne pas les infamies de quelques gredins.

J'ai suivi le général à Strasbourg, depuis nous sommes revenus à Bâle.

Notre armée du Danube avait déjà perdu à notre arrivée à Strasbourg ses positions de la montagne noire et était rejetée sur le Rhin; il n'y avait plus d'offensive à prendre sur ce point.

Déjà pour couvrir la Suisse, le général en chef y avait fait filer ces troupes de l'armée du Danube; il a ordonné encore de nouveaux renforts. L'armée du Danube pourrait donc en ce moment s'appeler *armée du Danube en Suisse*.

Ce mouvement était indispensable pour défendre l'Helvétie de plusieurs armées qui la cernaient, et pour reprendre même l'offensive en débouchant par Schaffhousen. C'était le plan du général en chef et il était hardi, mais tout ce qui l'entoure le contrarie.

Pour exécuter un pareil projet, il fallait qu'il fût couvert par sa droite, c'est-à-dire du côté de l'Italie; ne voilà-t-il pas que Scherer<sup>18)</sup> se laisse battre deux fois. La dernière lettre reçue de lui est de *Lodi*<sup>19)</sup>, il ne tient plus par conséquent que la position de l'Adda; encore une reculade indispensable, et notre flanc droit est entièrement découvert.

Découvert de 120 lieues à gauche, et de 60 à peu près à droite, je vous demande ce que peut devenir notre armée en Helvétie?

J'ai eu, mon cher ami, de vives inquiétudes pour la Suisse pendant quinze jours, parcequ'il est de fait que si le prince Charles eût voulu faire un mouvement, il l'eût fait avec un succès entier, mais je pressentais bien aussi, que peut-être, il la perdrait de vue pour ne porter ses regards que sur l'Italie. C'est le dernier parti qu'il a pris.

D'ici à quinze jours dans une pareille position, il est à croire qu'il ne fera aucune tentative en Helvétie, mais s'il re-

---

<sup>18)</sup> Schérer Barth. L. I., général français, né vers 1745, mort en 1804. Ministre de la guerre en 1797, retourna en Italie et donna sa démission en 1799.

<sup>19)</sup> Lodi conquise par Bonaparte le 10 mai 1796.

jette une fois Scherer sur le Pô, ce qui me paraît sûr, j'ai voulu dire en delà du Pô, il reviendra sur la Suisse avec toutes les forces de l'empereur; nous résisterons, je le crois, mais était-ce donc le rôle que nous devons jouer, et l'Italie ne sera-t-elle pas déjà sacrifiée?

Il fallait un génie pour commander en Italie, et l'on n'y envoie qu'un poltron dont le petit esprit était encore corrompu par un séjour de deux ans à Paris, remarquable par toutes les infamies qui suffiraient seules pour déshonorer des milliers d'hommes.

Maintenant mon digne ami, vous en savez autant que moi sur la position de toutes nos armées, et vous pouvez tirer vos conjectures, ou pour mieux dire, lire à coup sûr dans l'avenir.

Je ne sais encore par quoi je finirai; j'ai renoncé à exercer ostensiblement des fonctions de surveillance, parce que j'avais affaire à des hommes *bons à juger*; dans ce cas d'honnêtes gens ne doivent plus les approcher.

J'ai écrit au ministre de la guerre pour être rapellé, j'attends.

Ne croyez pas pour cela que je sois dans l'inertie, je suis un général de deux armées, il a senti de quelle utilité je pouvais lui être; vous sentez d'après cela que je travaille beaucoup, ce n'est pas même assez dire, car souvent la nuit est consacrée au travail.

Ne fallait-il pas prendre toutes les mesures pour rapeller la discipline et l'ordre dans une armée absolument désespérée? ne fallait-il pas rapeller la confiance et l'obéissance respectives entre les officiers généraux? ne fallait-il donner (avec toute la circonspection possible cependant) des renseignements à notre gouvernement? ne fallait-il pas combiner toutes les mesures politiques et administratives qui se rattachaient à ces grands mouvements? Je m'y suis consacré.

En vérité, mon ami, il faut être bien attaché à son pays pour rendre des services si grands à un gouvernement qui, s'il les connaissait les méprisait, puisqu'il oublie ceux qui sont faits avec un caractère public.

Je persiste à croire que d'ici à quinze jours, il n'y aura rien de nouveau en Helvétie, nous tenons toutes nos positions.

Si vous allez à Paris, tâchez mon ami, de chanter sur le théâtre qui vous convient; j'aurai une satisfaction bien douce à vous suivre quelque part que vous alliez.

Mathieu remplace Vaillant, je crois que nous avons plus gagné que perdu.

Tout à vous pour la vie

M.

(Armée de Suisse.)

Au Citoyen

Alexandre, commissaire ordonnateur

Dijon.

(25 avril 1799.)

Bâle, le 6 Floréal an 7 Rép.

Nous avons appris, mon ami, une excellente nouvelle par un courrier qui nous est arrivé cette nuit de la droite de notre armée; je m'empresse de vous la communiquer.

L'armée d'Italie a remporté une victoire complète sur les Autrichiens; l'affaire s'est passée essentiellement à Pizikittone [Pizzighettone]<sup>20</sup>). L'ennemi a été repoussé de toutes parts, forcé de repasser l'Adige; Mantoue est débloqué, nous avons repris toutes nos positions. Le Général Moreau remplace provisoirement le général Schérer dans le commandement. La lettre ne dit pas si c'est à Schérer ou à Moreau qu'on doit cet avantage, je crois que c'est à ce dernier.

Je vous donnerai, mon digne ami, de nouveaux détails sur cette affaire aussitôt qu'ils nous seront parvenus.

Ce succès va mettre notre armée à même d'agir offensivement. Vale et ama me

M.

(1 mai 1799.)

Postérieure au 12 Floréal an 7.

Il y a longtemps, mon cher ordonnateur, que je ne vous ai écrit; n'attribuez cela qu'aux courses continuelles et aux travaux excessifs auxquels je suis livré.

<sup>20</sup>) Pizzighettone village aux environs de Lodi.

Mais pendant que nous arrangeons sur le Rhin on nous dérange dans les Engadines et les Grisons.

Vous savez que l'armée d'Italie est derrière le Tessin; l'ennemi est à Milan, Come, Morbegno, il jette toutes ses forces sur nous.

Le général en chef vient de partir pour sa droite, mais je crains qu'il n'y arrive trop tard, les dernières nouvelles sont que l'on effectue la retraite des Grisons et de l'Engadine.

Le 11. et le 12. nous avons battu l'ennemi dans la position, nous lui avons fait 2500 prisonniers, mais il est revenu en force.

Si vous vous rapelles de nos lettres précédentes, vous dirés que je suis bon ou *mauvais* prophète, mais il était aisé de calculer étant sur les lieux, comment cela devait finir.

Point d'esprit public, point d'administration, point de forces! que pouvait-on espérer?

Comme il est toujours trop tôt pour publier les mauvaises nouvelles, et il est encore possible que le général Masséna racommode celle-cy.

(7 mai 1799.)

Zurich, le 18 Floréal an 7 Rép.

Au commissaire ordonnateur Alexandre  
(Armée de Suisse, 5e division.)

Dijon

La mesure se comble, mon ami; nous apprenons par une lettre du général Dessoles, chef de l'état major général de l'armée d'Italie, que cette armée effectue à grandes journées sa retraite sur la rivière de Gênes<sup>21</sup>). C'est un fait; les armées de Naples et de Rome sont coupées et l'Italie est perdue.

Depuis ma dernière lettre la position de l'armée du Danube a dû nécessairement devenir mauvaise.

La supériorité des forces de l'ennemi a obligé le général Lecourbe à effectuer sa retraite, nous avons évacué les Engadines, il doit se porter dans la Valteline pour couvrir la droite de la Suisse, nous n'avons aucune nouvelle de son mou-

<sup>21</sup>) Rivière de Gênes, nom que l'on donne à l'ensemble du littoral du golf de Gênes entre Nice et La Spezia.

vement. J'ai de violentes inquiétudes, il est possible que l'ennemi ait déjà dans cette partie des troupes; d'un autre côté Lecourbe n'a aucun moyen de subsistances et il est possible que la faim ait abîmé sa colonne.

Nous tenons toujours les Grisons. Je calcule que dans quinze ou vingt jours, nous aurons évacué la Suisse, et voici sur quoi je me fonde: L'ennemi maître de toute l'Italie, jettera dans la Valteline trente mille hommes au moins, il fera sa jonction, si déjà elle n'est faite, avec les insurgés du haut Valais et des petits cantons, vous prévoyez le reste.

Mais pour tirer tout le fruit possible de sa position, il ne poussera pas plus loin ses avantages de ce côté, il portera de grandes forces sur le Rhin, il culbutera les petits corps que nous avons en avant de Kehl et de Bâle, nous n'avons point de tête de pont pour l'arrêter, il fera une trouée en France. S'il jette seulement 20 000 dans le département du Rhin, et qu'ils s'y maintiennent quinze jours, notre armée en Suisse est affamée, et nous sommes forcés à une retraite qui fera tomber une partie de l'armée en son pouvoir.

Ces vérités me paraissent écrites en caractères intelligibles pour tous et en lettres de sang pour le peuple français.

Je ne vous parle pas, mon ami, de ma position d'esprit, elle est celle que doit être la vôtre.

Je vous informerai exactement des suites de nos affaires.

Ecrivez-moi je vous en prie,

tout à vous

M.

(25 mai 1799.)

Zurich, le 6 Prairial an 7.

J'avais la plume à la main pour vous écrire par le courrier du 4., j'avais à vous annoncer que nous étions aux prises avec l'ennemi, mais j'ai pensé que je vous mettrai sur les épines jusqu'au courrier suivant, et j'ai pensé qu'il valait mieux vous faire part par celui-ci de l'affaire et de son résultat. Voici les faits.

Les ordres étaient donnés pour l'exécution du mouvement rétrograde de l'armée, la gauche de la division Oudinot



devait couvrir le Rhin, depuis le confluent de *l'Aar* jusqu'à la hauteur d'*Andelfingen*, le reste de la ligne se prolongeait par *Winterthur*, *Wil* et allait s'appuyer à *Rapercheviler* <sup>22)</sup>.

N'arrive-t-il pas que les officiers généraux chargés du mouvement des troupes sur la rive du Rhin, prennent le confluent de la *Reuss* qui tombe dans *l'Aar* pour le confluent de *l'Aar* qui se jette dans le Rhin; ensuite de cette belle conception, on abandonne la ligne du *Rhin* pour se porter sur le confluent de la *Reuss*. Le mouvement se fait le 4.

Nous dormions très tranquillement sur toutes nos oreilles, tout à coup un avis nous apprend à minuit que les ennemis ont passé le Rhin à *Coblentz*, *Zurzach* etc., qu'ils marchent sur Baden; j'appelle le général, on lui donne cette nouvelle, il la regarde comme absolument fautive. Ma ligne du Rhin est gardée, l'ennemi n'a pu passer sans se battre, et si l'on se battait j'en serais instruit.

Il donne l'ordre à un de ses aides de camp, homme de mérite, de partir sur le champ et de reconnaître les choses par lui-même.

Une 1/2 heure après, nouvel avis d'un général qui appuyait sa droite au confluent de *l'Aar* qui lui annonce qu'il est découvert sur ce point et que l'ennemi a passé le Rhin.

Enfin à une heure arrive l'aide de camp qui était chargé de porter l'ordre du mouvement et de l'emplacement de cette colonne. Un mot d'explication nous avertit de la méprise faite et des dangers que courent la Suisse et l'armée.

Malheureux que je suis, s'écrie le général, si l'ennemi a un camp de 8 à 10,000 sur ce point, la Suisse est perdue, je suis déshonoré, et on pourra à juste titre m'accuser d'avoir vendu la Suisse... après cette exclamation bien naturelle dans la circonstance, il reprend son sangfroid et donne des ordres pour attaquer l'ennemi; il me demande mon avis, il était le sien: vous devez vaincre ou périr lui dis-je, tous les ordres s'expédient, il part à 2 heures du matin.

Le général Tharreau <sup>23)</sup> était chargé de culbuter l'ennemi par *Coblentz* et *Zurzach*, le général en chef devait l'attaquer

<sup>22)</sup> Rapperswyl.

<sup>23)</sup> Tharreau, Jean Victor, général, avait au mois de juillet 1799 le commandement de la 5<sup>ème</sup> division.

en flanc par Kaysertoul<sup>24</sup>). A neuf heures l'affaire fut engagée, à midi la rive était libre et nous avons repris nos positions; nous avons fait 500 prisonniers à l'ennemi.

Nous faisons passer le rapport de cette affaire au Directoire, on ne lui parle pas de la bévue du confluent de la *Reuss* pris pour celui de l'*Aar*, il aurait fallu perdre de réputation des officiers généraux qui se battent bien; le mal est réparé, le général en chef a tout oublié.

Je tire cependant de là cette conséquence qu'il n'y aurait aucun inconvénient à ce que quelques uns de nos généraux sussent un peu plus de géographie.

Au reste cette affaire n'a rien de décisif pour nous; battus, l'ennemi avaient les plus grands avantages, battants nous ne pouvions obtenir plus.

Vous ne devez pas douter de l'état d'inquiétude dans lequel s'est trouvé Zurich à cette nouvelle, c'était dans l'ordre; mais ce qui vous étonnerait, si ce qui vient de vil de la part de l'homme dont je vais parler pouvait surprendre, c'est que Rap[inat] à la première nouvelle qu'il a eu des mouvements de l'ennemi, est parti de Zurich dans une voiture attelée de 6 chevaux et est parti à toutes brides! Comment trouvez-vous cette manière de faire? comme elle donne de la confiance au pays! comme elle électrise nos soldats! lâche brigand, il peste, il fuit, il dénonce, il calomnie etc. Quo usque tandem...

Une nouvelle plus intéressante et de la plus haute importance c'est que nous avons attaqué l'ennemi ce matin sur toute la ligne depuis Andelfingen jusqu'à Rapercheville. Je vous ai annoncé il y a peu de jours que notre mouvement rétrograde n'avait pour objet que d'engager l'ennemi et d'avoir avec lui une affaire décisive; les fers sont au feu, je suis presque certain du résultat, nos soldats veulent se battre et le général en chef est là; sans doute on fera partir un courrier extraordinaire, j'y joindrai un mot pour vous.

Voici trois nuits que je passe au travail, et celle-ci sera encore du nombre: je crois rendre quelque service, mais je me sacrifie. Puissé-je en trouver la récompense? elle sera au

---

<sup>24</sup>) Kaiserstuhl, canton d'Argovie.

moins dans l'estime et l'amitié de quelques amis, à la tête desquels je vous mets avec confiance.

Adieu, mon ami, tout à vous de cœur et d'âme

Morin.

Mes amitiés au Citoyen Paris.

(27 mai 1799.)

Zurich, le 7 Prairial à 9 hrs. du jour.

Je vous ai promis, mon ami, une victoire; je vous tiens parole. Nous avons rossé hier l'ennemi d'une vigoureuse manière, nous lui avons fait 2500 prisonniers et tué, noyé ou blessé au moins deux mille hommes.

Il s'est battu avec acharnement, avec fanatisme même; les armées sont bien organisées, elles vaudront dans peu les nôtres, si on ne prend des mesures pour nous retremper.

L'avantage que nous venons de remporter est brillant, mais ce n'est qu'un trou que l'ennemi peut remplir de suite.

Cet ennemi est d'une audace forte; rompu 3 et 4 fois il se ralliait toujours pour recevoir nos troupes. Ce n'est qu'une 1/2 heure avant la nuit que le coup décisif a été porté et qu'on lui a fait 1800 prisonniers.

Battu; il a une insolence, une audace qui témoignent évidemment que les têtes sont exhaltées (Sic!).

Nous avons pris un colonel, deux lieutenants-colonel, et un prince dont j'ai oublié le nom. <sup>24a)</sup>

A demain des détails très intéressants sur l'avenir, je le prévois.

Tout à vous, mon ami

M.

Amitiés au C. Paris.

<sup>24a)</sup> Le colonel Baron Felix de Barco (1756—1829), le prince de Hohenlohe, et le Major du régiment Zekler (lettre de Masséna du 7 Prairial an 7 [26 mai] aux Archives historiques de la Guerre, Armée du Danube mai 1799, Bd. 2, 73).

Dans l'armée de l'Archiduc Charles en 1799 ont servi deux Princes de Hohenlohe.

1. Louis, Eloi, Joachim de Hohenlohe-Bartenstein (1765—1829) s'engagea au service impérial en 1795, colonel depuis 1797, quitta l'armée vers la fin de l'an 1799.

2. Frédéric, Charles, Guillaume de Hohenlohe-Ingelfingen (1752—1815) prit part à la bataille de Stockach comme général de brigade, fut nommé 1800 lieutenant feldmaréchal et général de division en Galicie (cf. Wurzbach, Biographisches Lexikon).

(3 juin 1799.)

Zurich, le quinze Prairial à minuit.

J'ai reçu, mon ami, votre dernière lettre, vous ne devez pas douter du plaisir qu'elle m'a fait. Sans doute la nomination du cit<sup>en</sup> S...<sup>25)</sup> est un évènement heureux. S'il répond aux grandes espérances qu'il donne. Je vois de loin les patriotes puis les hommes de caractères employés; vous êtes de ce nombre. Notre malheureuse patrie a bien besoin d'être tirée de l'état déplorable où elle est tombée.

J'ai prié, mon ami, le citoyen M..... de vous communiquer aussitôt qu'il les reçoit les nouvelles de notre armée; depuis huit jours elle se bat sans relâche et je ne suffirais pas à vous narrer tout ce qui se passe. Je ne peux cependant me refuser à vous parler de celle d'aujourd'hui, bien moins pour l'affaire en elle-même, que pour les circonstances qui l'ont accompagnée.

A la pointe du jour l'ennemi nous a attaqué sur toutes nos positions en avant de Zurich, ses forces étaient très supérieures, nos troupes excédées de fatigue, j'en conviens, ont eu beaucoup de peine à se mettre en bataille et après quatre coups de fusil, elles fuyèrent. C'est ainsi qu'elles se sont conduites pendant toute la matinée.

Le général en chef, le général Cherin<sup>26)</sup>, tous les officiers de l'état major n'ont fait autre chose pendant cette matinée que de rallier les fuyards et de les ramener à l'ennemi, ils étaient sans officiers, on ne sait ce qu'ils étaient devenus. Le brave Cherin persécuté par Sch[erer] et sa bande infernale a été blessé mortellement en faisant cette manœuvre. C'est ainsi que les appuis de la République meurent lorsque d'infâmes coquins consomment une vie qui est son fléau et la réprobation de la Providence.

A force d'encouragements et de peine on est enfin parvenu à rallier les corps et à leur donner un peu d'énergie;

---

<sup>25)</sup> Sieyès, nommé membre du Directoire le 16 mai 1799 en remplacement de Reubell.

<sup>26)</sup> Chérin Louis Nicolas Hyacinthe, officier général, né à Paris le 21 octobre 1762. 1793 adjudant général. Chef d'Etat major de Masséna, il défendit le camp retranché de Zurich et reçut une balle au bas-ventre, mourut des suites de cette blessure.

l'après-midi ils ont bien donné et après cinq heures d'un combat très opiniâtre l'ennemi nous a cédé le champ de bataille et nous avons repris toutes nos positions. Nous avons fait 500 prisonniers à l'ennemi; la perte en morts et blessés peut difficilement se calculer et est très considérable. La 44<sup>1/2</sup> brigade est la seule qui se soit constamment bien conduite.

Quelle cruelle défensive! combien je regrette de voir périr tant d'hommes pour une toise de terrain! quelle ténacité! cette défense honore Masséna, mais je crains bien qu'à la fin les troupes excédées de lassitude et désespérées ne lui refusent définitivement le service; elles lui sont attachées mais elles ont horriblement travaillé; l'abattement y est porté au comble.

Mais voulussent-elles ou pussent-elles se défendre jusqu'à la fin, où cela nous mènera-t-il; nous écrasons l'ennemi, il se renouvelle et nous [n'avons] pas un secours. Je vois d'ici la Suisse évacuée après des efforts inouis, une armée épuisée et nos frontières découvertes. Quelle funeste guerre.

Le gouvernement au milieu de tout cela ne donne pas signe de vie, il est mort pour nous.

Je me consume en réflexions amères, plaignez-moi d'être si près d'un théâtre si déchirant.

Adieu

Morin.

(11 juin 1799.)

Bremgarten, le 23 Prairial.

Il y a quelques jours que je ne vous ai écrit, mon ami, mais nous étions dans un accès de fièvre chaude; l'évacuation volontaire de Zurich nous a donné un peu de répit.

Je ne sais comment cet évènement sera pris à Paris, pour moi je le regarde comme celui qui a sauvé l'armée, et il est dans mon opinion plus essentiel de conserver notre armée que quelques lieues de pays qu'avec offensive bien prononcée on peut enlever à l'ennemi très facilement.

Les affaires des 15 et 16 ont été terribles, nous avons perdu du monde, mais l'ennemi a été écrasé. On doit être étonné de notre résistance, je n'y vois qu'un mal, c'est qu'elle nous coûte gros.

Enfin le gouvernement nous a donné de ses nouvelles hier, il commence à reparler de République et de Liberté, nous devons sans doute cette métamorphose à l'arrivée de Sieyès; on parle aussi dans ces dépêches de l'organisation d'une nouvelle armée sur le Danube. Tâchez donc, mon ami, d'y être employé, si vous ne montez pas dans l'instant plus haut.

Je m'ennuie ici beaucoup, si tant qu'il y a qu'on ait le tems de s'ennuyer quand on est écrasé de travail, mais si je ne m'ennuie pas j'éprouve un sentiment plus pénible, je suis déplacé où pour mieux dire je ne suis pas à ma place. Le système administratif va changer dans cette armée, on vient d'adopter le système de la régie; ce système, mauvais dans toutes les circonstances, l'est encore plus dans le moment, où cette régie va être confiée à la compagnie Rochefort *qui l'a demandée*. Je suis étonné que Mchl. Munau, à qui on ne conteste pas de la perspicacité ait donné dans ce piège; comment n'a-t-il pas vu que cette comp<sup>ie</sup> veut envahir ce service pour s'approprier le produit des réquisitions qu'on fait actuellement dans les départements. Ce système toujours mauvais est ruineux pour le gouvernement; dans la circonstance ce sera pis, il va écraser les propriétaires. Quand donc serons-nous administrés sagement? quand donc emploiera-t-on des hommes qui connaissent les principes et soient assez forts pour n'en pas dévier?

Je crois, mon ami, que les choses vont changer à Paris, veuillez m'en instruire; combien nous avons besoin qu'elles changent? que d'énergie il faut pour nous tirer de l'état où nous sommes tombés?

Je vous transmets une copie de la lettre que nous recevons à l'instant de l'administration du département du Mont Blanc, les détails qu'elle renferme sont affligeants, il paraît que l'ennemi couvre les Alpes.

Combien le tems me dure d'être réuni à vous! Travaillez donc pour vous, car c'est en même temps nous servir! est-ce que les moments où nous avons été rapprochés, ne reviendront plus! je ne m'arrête pas sur cette idée.

Mes amitiés au citoyen P.

Je vous embrasse cordialement.

M.

Le général Cherin est mort à Aarau le 21 à 3 du soir.

(21 juin 1799.)

Bremgarten, le 2 Messidor an 7 Rép.

Je reçois seulement aujourd'hui, mon ami, votre lettre du 22 du mois passé. Je ne sais à quoi attribuer ce retard.

Je n'ai que le tems de vous dire deux mots avant le départ du courrier, pour celui d'après demain, je vous écrirai plus longuement.

Des lettres particulières m'annoncent que vous êtes posté au département auquel vous tenez, je sais que j'en féliciterai la République, si cela arrive, mais je ne sais si je dois étendre cette opinion jusqu'à vous; dans quelles circonstances vous trouveriez-vous là, au moment où l'esprit public est perdu, où il n'existe même pas aux armées, au moment où l'on vient de retourner au système des réquisitions qui doit ruiner la France, faire détester le gouvernement et enrichir une nuée de délapidateurs, au moment enfin où l'on paraît vouloir adopter un système de temporisation qui perdra tout, s'il doit durer seulement deux mois.

L'ennemi ne nous bat plus, il nous humilie, il dicte ses loix à la Suisse qui les exécute. La très grande portion est toute autrichienne. Une proclamation du prince Charles ordonnait la mise en liberté des otages helvétiques<sup>27)</sup>. Le gouvernement vient de l'effectuer.

Dites-moi au reste ce que nous faisons pour soutenir l'opinion et le courage de nos alliés!? Rien. Je fais le pari que le Directoire helvétique n'a pas entendu parler du nôtre depuis trois mois, je ne connais du moins qu'une lettre à la date du 20 du mois passé; nous en avons reçu une dans le même jour. Depuis rien de plus.

Ce n'est point ainsi qu'on rétablit des affaires délabrées.

Des lettres particulières m'annoncent qu'il est question de moi pour commiss<sup>re</sup> civil à cette armée, on parle d'un cit<sup>en</sup> Rilard pour concurrent, qu'il l'emporte, il n'aura pas gagné gros, il aura perdu sa tranquillité.

Votre ami

M.

---

<sup>27)</sup> Proclamation du 7 juin 1799.

(14 juin 1799.)

Bremgarten, le 26 Prairial an 7.

Lettre de Morin à l'ordonnateur.

Voilà plusieurs courriers passés sans recevoir de vos nouvelles, mon cher ami, elles me seraient bien précieuses dans la position où nous sommes. Que fait [on] à Paris? que veut-on et que peut-on faire?

L'ennemi nous laisse quelque repos, mais celà ne doit pas durer. Il manœuvre sur notre gauche et notre droite.

Nous attendons à chaque instant la nouvelle que la tête du pont de Bâle et le camp sont attaqués.

D'un autre côté l'ennemi redouble d'efforts pour percer par le haut Valais, pendant qu'il cherche à s'emparer du Mont Cenis.

Je vous informerai de tout ce qui arrivera d'essentiel. Que deviendrez-vous, mon ami; l'influence d'un homme qui doit relever les destinées de la France, ne relèvera-t-elle pas aussi votre position? Mandez-moi quelque chose à cet égard.

De vos nouvelles, je vous en prie, je les attends comme la mane du désert.

Je vous embrasse de tout mon cœur M.

Mes amitiés au C. Paris.

(17 juin 1799.)

Bremgarten, le 29 Prairial an 7.

Rien de nouveau.

Avant hier seulement nous avons fait une fausse attaque sur toute la ligne, nous avons fait à l'ennemi 400 prisonniers. Le but de ce mouvement était de reconnaître les forces et la disposition des troupes de l'ennemi.

Je vous envoie une note imprimée de toutes les affaires de l'armée depuis le 4 jusqu'au 16 de ce mois.

Il n'y a plus d'esprit public pour nous en Prusse, l'Autriche y domine par l'opinion.

Dites-moi ce qu'on fait et ce qu'on vient faire à Paris; on y dort. Songez à moi, rapprochez-moi de vous.

Votre ami M.

Mes amitiés au C. Paris.



(18 juin 1799.)

30 Prairial.

Rien de nouveau, sinon que la Suisse nous fait faux bond et que notre service des subsistances est par terre.

L'esprit public est absolument perdu ici, nous avons mille preuves irrécusables, mais la plus forte est la condescendance coupable qu'a eue le Directoire helvétique d'ordonner la mise en liberté des otages helvétiques ensuite d'une proclamation du prince Charles où il en fait sa demande audacieusement.

Je vous envoie une lettre interceptée qui vous donnera la mesure de la politique de nos ennemis et des moyens avec lesquels ils nous battent. J'avais raison de vous dire il y a quelque tems qu'ils s'élevaient lorsque nous déclinions.

Nous avons célébré aujourd'hui la cérémonie funèbre que la loi a ordonnée en mémoire de nos plénipotentiaires<sup>28)</sup>, je vous envoie mon brouillon de discours fait à la hâte, car une heure avant, il n'était pas sûr que le général en chef pût s'y rendre.

Ecrivez-moi donc, mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

M.

Mes amitiés au cit. Paris, 30 Prairial.

(28 juin 1799.)

10 Messidor an 7 Rép.

Des hommes qui sont de longue date les amis intimes du général Masséna et qui ne sont cependant mes ennemis Marès<sup>29)</sup>, Sunes par exemple, tout en parlant en bien de moi au Directoire, finiront toujours par ce refrain *n'ôtes pas Morin au général Masséna, il lui est indispensable*. Un

<sup>28)</sup> Bonnier Ant., conventionnel, né en 1750 à Montpellier, Roberjot Claude curé à Mâcon sa ville natale, commissaire à l'armée de Pichegru, ambassadeur près les villes hanséatiques, fut nommé ministre plénipotentiaire au Congrès de Rastadt avec Bonnier. Les deux plénipotentiaires furent égorgés par des husards autrichiens au moment où ils quittaient Rastadt pour revenir en France le 28 avril 1799.

<sup>29)</sup> Marès, adjudant général, aide de camp.

propos pareil suffit pour me rejeter bien loin, et je n'ai autorisé personne à le tenir. Je suis encore plus indispensable à ma famille et je ne suis pas disposé à continuer un rôle indispensable en quelque manière sous la férule de nos anciens gouvernants, plus longtemps; puisque vous voyez le directeur Sieyès, si l'occasion se présente, dites-lui bien que je ne suis point ici à ma place, et que ce n'est que par délicatesse que j'y reste. Cependant, si on devait m'oublier, je prendrai mon parti et je partirai.

J'attends avec impatience de vos nouvelles.

Adieu, mon ami, tirez-moi d'ici. Je vous embrasse

Morin.

(4 juillet 1799.)

16 Messidor.

Je n'ai que le tems de vous écrire un mot, nous luttons ici contre toutes les misères, point d'approvisionnements, point de fonds, voilà notre dernier bulletin.

Nous avons enlevé hier à l'ennemi une batterie de 6 pièces de canons dans la division de Le Courbe, nous avons pris mulets et caissons, nous avons en outre fait une centaine de prisonniers.

On ne voulait faire que cela, et cela a réussi.

D'après le mouvement que se donnent certains généraux, je suis convaincu que vous ne serez pas appelé là; tantpis pour nos armées, tantpis pour l'administration, mais tant mieux pour vous; que peut faire un homme sévère et probe dans la contagion qui nous enveloppe. Nous n'en sortirons pas, je ne suis pas content des choix, je trouve qu'il n'y a encore que les intrigants qui en profitent.

Je vous avoue, mon ami, que quel que soit mon empressement à quitter les fonctions que je fais ici bénévolement, je ne veux point accepter de division du ministère de la guerre, si vous n'y êtes pas. Je ne serais encore là qu'un scribe, car je ne connais personne en état d'être ministre, et les ignorants croiraient encore en savoir plus que moi, *Risum tenentes*.

Adieu, mon ami, enveloppons-nous de notre philosophie et rions des hommes et de leurs sottises prétentions. Je vou-

drais vous voir mépriser les calomnies de l'homme dont vous parlez dans vos deux d<sup>res</sup> lettres.

Tout à vous

M.

(14 juillet 1799.)

26 Messidor (7).

J'ai reçu, mon ami, vos lettres du 20 et 25; j'ai reconnu à l'empressement que vous avez mis à m'exposer les besoins de notre armée et à présenter des moyens d'aprovisionnements et de salut, j'ai reconnu, dis-je, votre dévouement à la République, car la fin de son existence sans elle n'est plus un problème. Malheureusement tout le monde ne pense pas comme vous et moi. Mes dernières dépêches sont restées sans réponse, nous sommes abandonnés; cet abandon se prolonge depuis trop longtemps pour qu'il ne soit pas lié à un plan de destruction de l'armée. Il faut que sa contenance plus terrible que jamais déconcerte bien des projets pour qu'on veuille absolument la perdre.

Comme toutes nos dépêches restaient sans réponse, le général en chef envoie un officier général à Paris pour en demander une et pour porter nos dernières plaintes et nos derniers soupirs au Directoire, est-ce au général, est-ce à l'armée, peut-être à tous les deux qu'on en veut? encore quelques jours et cette énigme sera expliquée. Votre lettre respire l'effroi d'un bout à l'autre: où allons-nous donc? Vous soulevez une partie du voile, je l'arrache. Le système qui menait la République à sa perte a passé tout entier à de nombreux héritiers, Dieu veuille qu'ils ne méditent pas pis?

On recule au lieu d'avancer, on se partage les lambeaux de la République au lieu de les rassembler, on éloigne encore du timon des affaires les hommes fermes, instruits et éprouvés. Il m'est démontré qu'il y aura avant un mois de nouveaux mouvements, vous dire pourquoi, par qui ils seront menés, à qui restera le champ de bataille, c'est audessus de mes vues ou de ma vue, car je suis trop loin de Paris, mais tout me présage un mouvement, pourvu qu'il soit en faveur de la République.

Puisque vous rendez une justice si éclatante à notre armée, c'est la rendre à son chef. Je crois cependant que l'on cherche à le couler bas à Paris, et le parti prononcé contre lui tient au nouveau Ministre<sup>30)</sup> et aux Bonaparte. Par votre position vous devez être instruit directement ou indirectement de tout ce qui se prépare, se trame ou se fait, donnez-moi à cet égard de grands renseignements. Le général ne tient point à son commandement, il tient au salut de l'armée et s'il pouvait acquérir la conviction que c'est à lui personnellement qu'on en veut, que c'est pour le perdre qu'on a travaillé à faire mourir l'armée, il quitterait desuite son poste.

Je vous avoue franchement que je suis dans une impatience extrême, il y a dans tout ceci quelque chose qui n'est point ordinaire; dissipes mes doutes en m'instruisant de la vérité quelle qu'elle soit.

Je prie l'adjudant général Gili<sup>31)</sup> de vous remettre cette lettre, il est absolument des nôtres.

Adieu, mon ami, je voudrais sortir de tout ce cahos et pouvoir vivre seul et avec vous, mais cette impérieuse nécessité de donner une existence à ma petite famille me forcera encore pendant longtemps de suivre les affaires.

Tout à vous

Morin.

(18 juillet 1799.)

30 Messidor.

Mon cher Ordonnateur, la petite note que je vous adresse a essentiellement pour objet de vous instruire ainsi que ceux qui voudront l'être sur la véritable situation des services de l'armée d'Helvétie.

Je suis sûr qu'on dit à Paris que toutes les mesures sont prises pour assurer leur marche, on trompe ou l'on veut être trompé.

Voici en peu de mots la vérité.

En mettant de côté tout ce qui est antérieur à la régie

<sup>30)</sup> Général Bernadotte, nommé ministre de la guerre le 2 juillet 1799.

<sup>31)</sup> Gilly Jacques Laurent, né à Remouliers, Gard le 12 août 1769, mort le 5 août 1829.

qui a commencé au premier de ce mois et en nous plaçant de cette époque, je vous affirme que depuis lors il n'a pas été donné une obole pour les subsistances et autres fournitures, on a donc déjà un arriéré considérable pour le service manutentionnaires des vivres, les transports, l'achat des sacs, pour le paiement des fourrages à l'Helvétie, pour la fourniture des vivres viande, enfin pour l'achat des liquides dont la consommation s'augmente encore de celle du vinaigre indispensable à la salubrité de l'armée.

Tous les services manquent à la fois, pour les soutenir on leur verse quelques fonds, mais cette ressource est devenue nulle, car il n'y a vraiment parlant, pas un sou dans les caisses, à tel point que sur une ordonnance de 50 000 pour le service des vivres viande on n'a pu donner que 20 000 l.

Pour nous sortir de cet embarras on vient d'écrire qu'on faisait à l'ordonnateur un crédit de 900,000 f. C'est très bien, mais où sont les fonds? En supposant qu'on le fasse, ils n'existeront [que] dans les caisses de Strasbourg où ils doivent être versés dans 15 jours, comment irons-nous jusqu'à ce terme. Vous voyez que ce secours est illusoire pour le moment et que l'armée n'est pas sortie de la crise; on le dira cependant à Paris et on le croira. *Se trompe-t-on où veut-on tromper, c'est encore ce que je demande.*

Quelle est au reste cette manière d'administrer; en supposant ce fond de 900,000 f. fait, à quoi a-t-on paré? aux besoins d'une décade. Mais où sont les mesures pour assurer les versements des grains des départements, où sont les moyens d'acquitter les versements des fourrages de l'Helvétie, où sont les fonds pour le service de la viande qui coûte chaque jour 3 à 36 000 f. Ils ne sont nulle part.

Je ne m'étends pas sur les abus de ce défaut de système, je n'en parle que relativement à l'armée et au pays. Comment veut-on compter sur une armée qui est entre la vie et la mort? comment veut-on que le pays ne souffre pas, lorsqu'il est surchargé de troupes qui manquent de tout?

Ceci me mène à vous parler d'un mécontentement sourd propagé par le gouvernement helvétique lui-même. S'il a quelques raisons de se plaindre, il est encore plus satisfait d'en avoir trouvé le prétexte.

Tout se passe ici dans l'ordre, et d'après le caractère que vous me connaissez, vous savez que je ne resterai pas le témoin de désordres qui auraient une cause connue et blâmable.

Les maux de l'Helvétie qui découlent de ceux de l'armée partent de Paris. En un mot l'armée a toujours manqué depuis mon arrivée en ce pays, elle est dans un plus piteux état que jamais et on ne fait rien pour l'en sortir.

Pourquoi donc veut-on pas voir les choses en grand? L'administration serait moins coûteuse et mieux ordonnée. Je me résume: l'armée est dans la pénurie, les 900,000 f. promis ne peuvent l'en sortir, d'ici au temps où on les touchera, il peut arriver des crises terribles.

Le remède dans les circonstances où nous sommes se trouverait dans l'adoption des mesures suivantes:

1. secours dans le délai de 6 jours de 300,000 f.
2. fond de 1,000,000 pour assurer les transports, le service manutentiaire, l'achat de sacs et de liquides; ce fond sera renouvelé chaque mois.
3. observation stricte des engagements pris avec la compagnie qui fournit les vivres viandes.
4. adoption d'une mesure quelconque pour assurer à l'Helvétie le paiement des fourrages qu'elle nous a livrés.
5. envoi d'un commissaire ad hoc à l'effet de régulariser et de presser l'envoi des grains des départements limitrophes. Cette mesure est indispensable car les dispositions partielles des départements vont lentement et se croisent.

Il n'y a pas un instant à perdre, si les approvisionnements en grains ne sont pas faits d'ici à un mois, il ne sera plus tems. Les agriculteurs, les chars et les chevaux seront employés à tirer la nouvelle récolte.

*J'ai dit: mais je ne serai peut-être entendu que de vous.*

Votre ami

Morin.

J'oubliais de parler de la scandaleuse inutilité d'une compagnie de régisseurs à Paris qui administrent les services de l'armée et qui cependant ne lui tendent aucun secours. On dirait qu'ils ne sont conservés que pour faire ici des comptabilités illusoire dont tôt ou tard ils seront cependant payés.

Qu'on nous débarrasse de cette machine, inutile pour nous, scandaleuse en administration et ruineuse en dernière analyse pour l'état.

Adieu, mon ami, je me porte mieux que l'armée; moralement, je souffre de tout cela.

(27 septembre 1799.)

## 6. Vendémiaire.

J'ai reçu, mon ami, votre lettre et vous ne devez pas douter du plaisir qu'elle m'a fait; je m'empresserais d'y répondre en détail, si je n'avais à vous en donner d'une bien autre importance et que vous attendes j'en suis sûr avec la plus vive impatience.

Nos trois nottes télégraphiques vous ont fait connaître nos succès, voici succinct[eme]<sup>nt</sup> quelques circonstances de notre étonnante victoire.

Le général en chef avait ordonné un mouvement sur toute la ligne, les coups décisifs devaient se porter par la division Lorge qui devait passer la Limat à Diettikon, — le général en chef y était en personne, — et par la division Soult qui devait passer la même rivière entre les lacs de Zurich et de Vallestad. Toutes les autres divisions devaient, par de fausses attaques ou des mouvements combinés, favoriser les attaques principales. Nous avions en personne l'armée autrichienne commandée par Hotzé devant Soult, et l'armée russe occupant la ligne de Zurich commandée par Korsakof<sup>32)</sup>.

Le 3 Vend[émiai]<sup>re</sup> le mouvement a commencé à 2 heures dans la nuit. Nos barques à Diettikon ont passé quelques compagnies de carabiniers sur la rive droite de la Limat et à la faveur d'un feu terrible d'artillerie le pont a été jeté malgré la résistance de l'ennemi.

Nos troupes brûlaient d'impatience de se mesurer, elles ont culbuté l'ennemi de ses positions avancées. Il s'est alors rallié et mis en bataille en avant de son camp. Nos braves

<sup>32)</sup> Korsakow, Alexandre Michailovitch Rimskoi, général russe, né le 24 août 1753, envoyé en Suisse avec 40 000 hommes en renfort de l'armée de Suworow, mort le 25 mai 1840 à Pétrograd.

ont attaqué avec leur impétuosité ordinaire, l'ennemi ne s'est point ébranlé, n'a pas pris la fuite, mais il a été enfoncé de toutes parts et sur ce point il a perdu en morts plus de 1200 hommes et sept pièces de canon. Nous avons continué notre marche, nous avons ballayé tout ce qui était devant nous et nous avons rejeté l'ennemi jusque dans les murs de Zurich.

Là il s'est engagé un combat terrible et opinâtre que la nuit a fait finir.

Je dois vous dire que dans la soirée un parlementaire français a été envoyé au général russe pour le sommer de rendre la place, les Barbares ont fait feu sur notre parlementaire, lui ont tué son trompette et un adjudant qui l'accompagnaient; lui a été conduit au quartier général, il n'a échappé à la mort que par miracle et a été très maltraité.

Le 4 à la pointe du jour l'attaque a été recommencée<sup>33</sup>), le général ennemi a demandé lui-même à capituler, mais ce n'était pas son intention, car il n'a fait cesser le feu ni de la ville ni de ses troupes.

Le général en chef lui a accordé deux heures, le nouveau parlementaire a encore été reçu à coups de fusils et a perdu son trompette, le général, indigné d'un pareil traitement, a envoyé un dernier officier pour sommer le général ennemi de rendre la ville dans un quart d'heure; déjà plus de trois heures s'étaient passées, depuis l'envoi du parlementaire. Ce nouveau délai écoulé l'attaque générale a été ordonnée; nos troupes ont marché à la charge, toutes nos batteries ont tiré sur la ville, les portes ont été enfoncées à coups de canon et à une ou deux heures l'armée y est entrée.

Dès lors la déroute la plus absolue s'est mise dans l'armée ennemie, elle a été coupée sur tous les points, tout a été perdu pour elle, bagages, artillerie, convois, administrations.

Le général en chef s'est sauvé avec peine, n'emmenant de son armée forte de 18,000 hommes que deux bataillons, 400 chevaux environ et un canon.

Le résultat de cette affaire est la prise de six mille prisonniers parmi lesquels se trouvent 2000 blessés trouvés

---

<sup>33</sup>) Comp. Hennequin, Zurich 1799, Paris 1911.



dans les hôpitaux de Zurich, — l'ennemi a eu [au] moins six mille tués. Ces malheureux étaient imbus de l'idée que nous leur donnions la mort et forçaient nos soldats à les tuer; ce n'est qu'à leur déroute complète que nous devons d'avoir pu faire un aussi grand nombre de prisonniers.

Je ne puis vous dire au juste la quantité de canons que nous avons pris, on les cherche, elle se portera à cent au moins, nous avons six drapeaux, les autres ont été déchirés et l'on n'en retrouve que des lambeaux. Enfin nous avons en notre pouvoir trois généraux, celui des chasseurs, celui des grenadiers et celui de la cavalerie.

L'expédition du général Soult n'a été ni moins heureuse ni moins brillante; il a mis l'ennemi en pleine déroute, lui a fait plus de 3000 prisonniers, a pris beaucoup de convois. Le général en chef Hotze a été tué, ainsi que son chef d'état major.

Ainsi se sont passées les journées à jamais mémorables des 3 et 4 vendémiaire; vous dire que les généraux, les officiers, les soldats ont fait des prodiges de valeur serait une trivialité, les faits parlent. Mais vous parler de notre satisfaction, de notre enthousiasme, c'est vous entretenir d'un sentiment commun à tous les amis de la patrie.

Notre droite commandée par Lecourbe n'a pas été heureuse, elle a été repoussée, elle a eu affaire à Souvarof<sup>34</sup>) en personne commandant un corps venu d'Italie, ceci ne me donne que peu ou point d'inquiétude, parceque je pense que Souvarof s'est enferré lui-même dans un pays dont il ne sortira pas.

On manœuvre sur lui. Le général en chef s'y porte. C'est là le coup décisif.

Adieu mon ami, vous traduisez ma lettre en français, car je n'ai ni le temps de la corriger ni de la lire.

Si cette lettre parvient avant de nouveaux détails officiels, ce qui peut être, car nous nous battons, vous la communiquerez à qui vous jugerez à propos, mais mon nom ne

---

<sup>34</sup>) Souvarof Alexis Wasiliévitch, comte général russe, né en 1729 ou 1730, fut envoyé comme généralissime en Italie avec 30 000 Russes, remporta la victoire de Novi sur Joubert, se brouilla avec les Autrichiens et monta en Suisse où il fut refoulé par Masséna. Mourut en 1800.

sera point imprimé, parceque 1<sup>o</sup>. je ne le désire pas, 2<sup>o</sup>. parceque ne parlant pas individuellement des officiers qui ont marqué, ils attribueraient mon silence à toute autre cause qu'au défaut du temps.

Je vous embrasse

M.

(29 septembre 1799.)

Le général en chef est à la droite, il a dû faire attaquer aujourd'hui Souvaroff sur tous les points. Je n'ai qu'une inquiétude c'est que celui-ci ait pris à temps le parti de la retraite. J'arrive de la gauche, nous chassons les débris de l'ennemi, il passe le Rhin à la hâte et coupe ses ponts<sup>35</sup>).

Mon dernier rapport n'est pas exact sur les blessés ennemis, le rapport du chirurgien en chef en porte le nombre à 50,000, la perte de l'ennemi ne peut pas être appréciée au juste, ce qu'il y a de sûr c'est qu'ils ont tout perdu. Nous avons de jolies prisonnières.

Adieu, mon ami, je vous embrasse

Morin.

8 Vendémiaire.

Je vous prie de nouveau, mon ami, de ne point rendre ma lettre publique, de n'en donner aucune copie. Vous sentez de quelle importance elle est. Le général en chef n'est pas ici, je n'ai pas pu la lui communiquer, et je ne veux pas faire une pareille démarche sans son autorisation, je la confie à votre discrétion.

(4 octobre 1799.)

Ft. le 13 V[endémiai]<sup>re</sup> an 8.

Tout ce qu'il me marque tient du prodige, et il ne faut pas moins que les détails qu'il me donne pour ne me [...]. Je salue du fond du cœur, la République, le bon génie de la Liberté qui ne nous abandonne pas, et son brave général. De pareils succès doivent faire mourir de honte les misérables

<sup>35</sup>) Comp. Reding-Biberegg Zug Suworoff's durch die Schweiz.

qui le calomniaient ici, qui l'accusaient de lenteur. C'était la lenteur et la circonspection de Fabius Maximus. Appliquons donc au Général français le vers d'Ennius fait pour le général romain.

Unus homo nobis cunctando restituit rem —

Qu'il soit tranquille sur tout ce qu'il me dit, sa lettre ne sortira pas des mains et quoique une partie des évènements dont il me parle soit connus et ait été publiés hier par les papiers publics, je garderai pour moi et sans la communiquer la matière intéressante qu'il a bien voulu me faire porter.

Il a vu par la lettre que lui écrivait Claran il y a deux jours, à quelle fonction je viens d'être appelé. Je suis d'accord pour qu'il vienne ici s'il peut le faire sans blesser les convenances, que, ne pouvant tout avoir, il est nécessaire que je donne la confiance la plus entière à lui qui la mérite; d'ailleurs je parviendrai sans doute à le faire entrer dans un comité assez important que le ministre vient d'établir; enfin il s'agit de créer un système d'administration qui soit en vigueur au 1er Nivôse. Qui mieux que lui peut conseiller à en établir les bases!

Je le supplie donc de me répondre sans délai. J'attendrai sa réponse avec la plus extrême impatience.

Mille et mille amitiés.

Au Citoyen Alexandre Commissaire ordonnateur chef de la  
I. division du Ministère de la guerre

Paris.

(8 octobre 1799.)

Zurich, 16 Vendémiaire an 8 Rép.

J'ai appris par les papiers publics votre nomination à la I. division du Ministère de la guerre; hé bien, mon ami, voilà déjà que je vous prie de me rendre un service. Je vous adresse le citoyen Gros parent à moi et vieil ami, qui par suite de circonstances malheureuses se trouve porteur de traites tirées par la trésorerie nationale pour 36,000 francs; par une mesure du nouveau ministre <sup>36)</sup>, aussi politique que juste,

<sup>36)</sup> Général Dubois-Crancé, nommé min. de la guerre le 14 septembre 1799.

les traites seront comprises dans ses états de répartition pour être acquittées. En deux mots je viens donc vous prier, mon ami, de l'aider de votre crédit pour qu'il puisse [profiter] de cette faveur ou plutôt de cette justice. Je vous aurai une obligation personnelle de ce que vous ferez pour lui.

Depuis trois jours je cours après le général en chef sans avoir pu l'atteindre. Je sais que sur tous les points nous battons, nous écrasons l'ennemi, mais je ne connais aucun détail. Je pars à l'instant pour St. Galle.

J'espère aller sous peu de jours à Paris, mettre en ordre mes affaires personnelles, vous voudrez bien croire, mon ami, que vous serez la personne que je verrai avec le plus de plaisir.

Je vous embrasse

Morin.

(10 octobre 1799.)

Morin à l'ordonnateur.

Zurich, le 18 Vendémiaire an 8.

J'ai reçu, mon cher Ordonnateur, la lettre de Claren qui me fait part de vos intentions à mon égard, vous ne pouvez pas douter du plaisir que j'aurais à me réunir à vous pour travailler sous votre direction, — car quoique vous ayez bien voulu m'appeler votre maître je vous reconnâtrai humblement pour le mien, — mais les circonstances s'y opposent. J'espère cependant, mon ami, que vous me tiendrez toujours une place dans votre bonne volonté et que j'en profiterai avant peu.

Vous connaissez maintenant le résultat de toutes nos affaires, rien n'est plus brillant ni plus avantageux, mais ce qui l'est — davantage encore, c'est qu'on a enfin saisi le véritable système de guerre qui nous convient, on reconnaît que l'Helvétie, étant le point par où l'ennemi peut entrer le plus facilement en France, doit être le plus défendu; oui l'Helvétie doit être le tombeau de nos ennemis, et c'est de là que nous devons sortir pour porter nos armes sur leur territoire.

C'est là, mon ami, une grande victoire remportée; soit impétrie, soit malveillance, on avait fait des efforts in-

croyables pour détruire l'armée d'Helvétie. Bénissons le génie de la liberté d'avoir éloigné ce faux système.

S'il m'est permis, mon ami, de prendre une part dans ces grands événements, je vous avouerai que je n'ai cessé de représenter au général en chef que l'armée d'Helvétie devait sauver la République et qu'il aurait toujours rendu un grand service en s'opposant à son démembrement.

C'est encore moi qui ai modéré son impatience naturelle et qui ai soutenu son courage dans la lutte sale ou plutôt dans les dégoûtantes tracasseries dont Bernadotte l'avait entouré. Il a fallu du sangfroid pour soutenir cette longue agonie; heureusement qu'elle n'a pas été pour lui celle de la mort.

Combien j'aime la manière franche, ouverte et vraiment républicaine dont s'exprime avec lui le général Dubois-Crancé; j'espère aussi que le nouveau Ministre sera content de la réponse du général Masséna.

Qu'on s'entende, mon ami, et on fera d'excellentes choses; le général Masséna est porté de la meilleure volonté, il n'y a point avec lui de dessous de cartes, le Ministre peut et doit croire à tout ce qu'il lui dira. Le général Masséna peut encore faire de plus grandes choses, il ne faut que donner de l'élan à son génie militaire. Il n'a plus à craindre les dégoûts dont on l'a abreuvé, le ministre veut l'aider; qu'il le fasse et notre armée achèvera le grand œuvre du salut de la République.

Un courrier part, mon ami, il attend ma lettre, j'aurais encore bien des choses à vous dire, mais je m'abstiens, le temps m'arrête, il n'arrêtera jamais l'expression des sentiments de l'amitié ferme et inviolable que je vous porte

Morin.

Zurich, de 18 Vend[emiai]<sup>re</sup> an 8 Rép.

P.S. faites moi l'amitié de faire remettre la lettre ci-jointe à mon épouse.

(13 octobre.)

Zurich, le 21 Vendémiaire 8.

à 10 heures du soir.

Le général en chef a demandé à quelques villes de la

Suisse différentes sommes<sup>37)</sup> à titre d'emprunt pour pouvoir donner un mois de solde aux officiers et quinze jours aux soldats; les villes appelées à ce léger sacrifice s'y prêtent avec empressement, ne voilà-t-il pas que le Directoire Helvétique jette les hauts cris et veut faire regarder les villes qui acquiesceront à cette demande comme traîtres à leur patrie, c'est là le *nec plus ultra* de la folie ou de la contre révolution.

Le Général en chef envoie un courrier au Directoire français, j'en profite pour vous informer de cet éclat scandaleux; je ne sais comment cela finira, mais notre gouvernement ne doit pas laisser un tel acte sans réponse et peut-être sans châtement.

Je vous passe copie d'une lettre écrite par le Commissaire du Gouvernement helvétique qui est d'un tout autre stîle, mais celui-là est patriote.

Je vous en ai dit assez pour éclairer le ministre sur cette affaire et même l'opinion des personnes qu'il est nécessaire de tenir parfaitement instruites de cet évènement. J'espère, mon cher ordonnateur, que vous voudrez bien remplir cette tâche aussi utile à l'armée qu'à son brave général.

J'espère vous embrasser sous quinze jours. Adieu

Morin.

Zurich, le 21 Vendémiaire.

à 10 heures du soir.

(16 octobre 1799.)

P.S. pardon, mille fois pardon, mais veuillez faire remettre la lettre ci-jointe à mon épouse.

(16 octobre 1799.)

Rép. le 25 V[endemiai]<sup>re</sup> an 8e.

Il paraît que s'il a vu la lettre de Claran il n'avait pas encore le 18, reçu celle que je lui ai écrit. Je suis loin de blâmer les motifs qui le retiennent à l'armée, mais je regrette beaucoup qu'il ne puisse pas la quitter parce que la circonstance actuelle aurait pu décider pour lui un avancement

<sup>37)</sup> Masséna demanda une contribution de frs. 800 000.— à la ville de Zurich, frs. 300 000.— à la ville de St. Gall, frs. 800 000.— à la ville de Bâle et de moins grandes sommes aux villes de Winterthour, Rorschach et Arbon.

tel qu'il peut le souhaiter. Au reste, si, comme il me le marque par la lettre que m'a remise son cousin (auquel par parenthèse je rendrai tous les bons offices qui pourront dépendre de moi), il vient pour quelques jours à Paris, nous causerons de ses intérêts particuliers et nous nous en occuperons.

Dans ce qu'il me dit de son influence, il ne fait que confirmer ce que j'en ai toujours pensé! Il doit faire tout ce qui dépendra de lui pour la conserver puisqu'elle tournera si heureusement au profit de la chose publique.

Nous nous occupons dans ce moment-ci de l'armée du Danube (qui me paraît devoir bientôt justifier et mériter le nom qu'elle porte). Le ministre et son principal collaborateur en cette partie sont disposés à tout faire pour lui procurer tous les moyens d'activité et de gloire qui dépendront d'eux. Mais établira-t-on enfin un système financier qui les mettra à même de réaliser leurs plans! A la tournure que prennent les choses et aux hommes qui les dirigent il est permis de douter. Fiat lux.

Je l'embrasse, j'ai fait ensuite tenir à sa femme la lettre qui lui été destinée.

Notte pour le C<sup>n</sup> Directeur Sieyès.

Le C<sup>n</sup> Morin auteur de l'excellent ouvrage qui vient de paraître sur l'administration militaire, m'écrit de l'armée du Danube en date du 16 Messidor « Je n'ai que le temps de vous écrire un mot, nous luttons ici contre toutes les misères, point d'approvisionnements, point de fonds. Je vous envoie copie de deux lettres en date d'aujourd'hui écrites par le général en chef, l'une au Directoire l'autre aux Adm[inistrati]<sup>ons</sup> centrales des départements qui doivent approvisionner l'armée. Elles vous mettront au courant de notre position. Comme membre du bureau militaire vous pouvez être utile à l'armée, venez, mon ami, dans ce moment et promptement à notre secours. »

Il résulte de ces deux lettres que la situation de l'armée sous le rapport administratif est dans un état déplorable, et que pour remonter le service il faudrait sur le champ et à titre provisoire, 2,800,000 f. que la trésorerie est peut-être dans l'impossibilité de fournir.

Quelque grand que soit le mal il n'est peut-être pas sans remède.

Au mois de Floréal an 4 l'armée de Sambre et Meuse forte de 120 mille homme manquait de tout. Il fallait l'approvisionner ainsy que les places du Luxembourg, Maestricht et Vanloo.

Le Directoire me chargea de cette opération sans m'indiquer aucun moyen, et sans me donner même aucune instruction sur la conduite que j'avais à tenir.

Je partis le 17 du mois Floréal et j'allai droit en Hollande, je traitais avec le gouvernement batave et, malgré beaucoup de tracasseries de détail, je parvins à en obtenir par compensation avec ce qui était dû à la République française aux termes du traité de paix et d'avance 5000 têtes de gros bétail et 120,000 quintaux de grains que je fis filer sur l'armée en remontant la Meuse et le Rhin.

Je revins ensuite dans les 9 départements rénans et en traitant avec eux de gré à gré j'en obtins une très grande quantité de grains et de fourages. Mais comme ces départements voulaient profiter du besoin qu'on avait de ces denrées pour les vendre à des prix très onéreux à la République, le besoin étant passé j'annulai ces marchés et je traitai avec une maison de Bruxelles qui me livra 100,000 quintaux de froment et de seigle de I. qualité à un 5ième au dessous du prix des départements.

Enfin je frappai sur l'isle de Caddant, et le pays de Hulst et d'Anet très fertiles en grain, une réquisition de 1,200,000 quintaux à compenser avec les contributions dues par ces pays.

Comme il était impossible de donner beaucoup de confiance à l'administration des vivres, deux dépôts de grains furent formés, l'un à Louvain, l'autre à Cologne. Ils furent administrés si sagement que les troupes réparties dans les 24 et 25ième division et celles composant l'armée vécurent dans l'abondance pendant les années 4., 5. et 6. et que quand l'année dernière on prit le parti déplorable de livrer le sort des armées aux entrepreneurs qui les ont depuis affamées, il y avait encore à Louvain plus de 50,000 quintaux de grains qui furent livrés à la Compagnie Godard.



Pour subvenir aux besoins de l'armée du Danube, et à ceux des armées qui vont (dit-on) être formées sur le Rhin, ne pourrait-on pas encore faire la même opération.

Elle paraît d'autant plus possible, que l'on connaît au moment de la récolte ce que si la Hollande pouvait fournir des grains, il lui serait aisé de s'en emparer dans 4 ou 5 décades. Quant aux bestiaux ils y sont en abondance et le gouvernement batave n'aurait à alléguer aucune raison valable pour en refuser.

Relativement à l'état d'épuisement du trésor public il lui serait peut-être difficile de fournir des fonds pour payer les grains que l'on achèterait par la voye du commerce, mais il est très facile de frapper sur les départements de l'Escaut et l'isle de Caddant et les pays d'Anet et du Hulst une réquisition de 2 à 300,000 quintaux à compenser avec leurs contributions.

En traitant avec la Hollande on y trouverait le triple avantage, de ne point déboursier d'argent, de la payer avec des valeurs réelles pour lui, mais mortes pour nous ou sur lesquelles on ne peut obtenir de fonds qu'à une escompte excessive, et enfin de ne pas courir, en conservant ces mêmes valeurs plus longtemps, la chance des évènements politiques qui peuvent les rendre tout-à-fait nulles.

Les bestiaux et les grains fournis par la Hollande remonteraient le Rhin pour aller approvisionner sur les points indiqués par le général de l'armée du Danube.

Ceux fournis par le département de l'Escaut, l'isle de Caddant le pays d'Anet et de Hulst seraient chargés sur l'Escaut qui les descendrait pour remonter ensuite le Rhin comme ci-dessus.

Peu de fonds suffiront pour opérer ces transports mais cependant il faudrait les fournir.

Les denrées dont il s'agit seront remises aux ordonnateurs en chef de ces armées et sous leur responsabilité. On leur indiquera le temps pendant lequel elles doivent subvenir à la consommation, ce qui sera facile à calculer quand on connaîtra le nombre d'hommes qui existent dans chacune de ces mêmes armées.

Des précautions seront prises pour assurer la nourriture des bestiaux pendant leur route et pour qu'ils soient bien surveillés de manière à ce qu'ils ne s'[.....] pas, etc.

Les moyens proposés, exigeant un délai de deux mois au moins pour être mis à exécution, ne dispensent pas de venir provisoirement au secours de l'armée, mais si le Directoire croît devoir les adopter, on peut en quelque sorte lui garantir qu'avec une administration sage, l'armée désormais à l'abri des besoins qu'elle éprouve, pourra bientôt reprendre l'offensive ainsi que les avantages que les circonstances l'ont forcée de perdre.

---